

Pour les demandes de nationalité française :

Pour retirer le dossier : rdv au tribunal judiciaire de Mamoudzou, dans les différents point info justice et sur le site internet du CDAD (voir sur le site www.cdad976.rf)

Pour le dépôt : uniquement au tribunal judiciaire de Mamoudzou BP 106 route nationale Kaweni : 0269 61 11 15

Une permanence d'information sur le dépôt de nationalité est assurée par le CDAD les lundis de 8h00 à 12h00 au Tribunal judiciaire



À noter : tous les demandeurs mineurs au 1^{er} mars 2020 doivent justifier de la régularité de séjour d'un au moins de leurs parents 5 années avant la demande.

Pour plus d'informations :

la Cimade
L'humanité passe par l'autre



point-justice
Mayotte



croix-rouge française



En cas de refus de nationalité:
Les délégués du défenseurs des droits
Le CDAD



Conseil Départemental
de l'Accès au Droit de Mayotte
Tribunal judiciaire
BP 106 route nationale 1 Kaweni
97600 Mamoudzou
Téléphone : 06 39 27 67 75/ 02 69 61 91 39
Mail : cdad976@gmail.com



Etrangers à Mayotte, quelles démarches ?



Les titres de séjour :

Les démarches :

Pour toute première demande il faut adresser un mail à l'adresse suivante : etrangers@mayotte.gouv.fr

Vous pouvez également prendre rendez-vous directement sur le site de la Préfecture de Mayotte.

Attention aucune demande par courrier ne sera traitée.



Avant l'envoi de votre dossier, renseignez-vous sur les critères d'éligibilité. Il existe plusieurs types de titre de séjour.

Pour le renouvellement :

Vous pouvez prendre votre rendez-vous sur le site : www.mayotte.gouv.fr

Pour vous aider plusieurs adresses :

Pour les 1^{ères} demandes et renouvellements :

La Croix-Rouge Française :



- Information sur la procédure
- Constitution et/ou vérification du dossier
- Accompagnement au dépôt (envoi du mail avec les coordonnées du demandeur)

Contact: 0639 69 89 87 / 0639 69 85 44

Caritas France - Secours Catholique :



- Information sur la procédure
- Constitution et/ou vérification du dossier
- Accompagnement au dépôt (envoi du mail avec les coordonnées du demandeur)
- Accompagnement à la création de la boîte mail si besoin
- Accompagnement physique selon les cas

Contact: 0639 09 48 46 / 0639 28 79 00
soilhiramadani.toumbou@secours-catholique.org
volontaires.accesaudroit@secourscatholique.org

La Cimade :



- Information sur la procédure
- Constitution et/ou vérification du dossier
- Accompagnement au dépôt

Contact : 0269 62 49 11

En cas de refus ou d'absence de réponse

Les délégués du défenseurs des droits :

- Absence de réponse ou impossibilité de prise de rendez-vous
- Erreur ou illégalité de l'acte de refus
- Pas d'accompagnement physique sauf exception

Attention : pas de rédaction de recours mais intervention comme médiateur auprès des administrations

Dembeni : CEMEA

Aurore NEEL: 0639 29 34 75

aurore.neel@defenseursdesdroits.fr

Labattoir-Dagoni Vigie

Nassima ALLAOUI: 06 39 03 38 37

nassima.allaoui@defenseursdesdroits.fr

Mamoudzou

Lilian PATRY: 06 39 64 97 44

lilian.patry@defenseursdesdroits.fr



Conseil départemental de l'accès au droit de Mayotte (CDAD) :

- Explication du refus
- Rédaction du recours si besoin
- Orientation vers un professionnel du droit

Contact : 06 39 27 67 75 / cdad976@gmail.com

La Cimade :

- Conseil et orientation sur l'opportunité de faire un recours
- Pas de rédaction du recours

Contact : 0269 62 49 11